



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

OCTOBRE 2011

CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 11 octobre prochain pour la Fête de l'Action de Grâce.

L'HALLOWEEN EST À NOS PORTES

Encore cette année nos petits monstres parcourent les rues de Saint-Placide afin de recueillir des bonbons. Ainsi, pour cette occasion, les pompiers de Saint-Placide sillonneront les rues du village pour assurer la sécurité des enfants et donneront des friandises.

L'Halloween en toute sécurité :

- Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- Je porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes fluorescentes pour me rendre visible.
- J'apporte une lampe de poche allumée pour mieux voir et me rendre plus visible.
- Je sonne aux portes et j'attends toujours à l'extérieur des maisons.
- Je parcours un seul côté de la rue à la fois et j'évite de traverser inutilement.
- Je vérifie avec mes parents les friandises reçues pour être sûr de pouvoir les manger sans danger.

SOYEZ PRUDENTS LE 31 OCTOBRE PROCHAIN



HISTORIA



CONCOURS HISTORIA

SAUVEZ UN BÂTIMENT DE CHEZ VOUS !

La chaîne télévisée Historia lance la phase II de son concours « Sauvez un bâtiment de chez vous ! » et c'est le public qui aura le dernier mot pour déterminer l'édifice le plus méritant.

À gagner, une bourse de 30 000 \$

Notre église mérite d'être connue de tous et préservée.

Nous vous invitons, Placidiennes et Placidiens, à participer en grand nombre à ce concours en vous rendant sur le site internet de l'émission www.historiatv.com et en cliquant sur le lien CONCOURS – SAUVEZ UN BÂTIMENT DE CHEZ VOUS. Inscrivez vos coordonnées et écrivez quelques lignes pour expliquer le rôle du bâtiment et sa valeur patrimoniale en y joignant une photo. (Si vous n'avez pas de photo, veuillez communiquer au bureau municipal au 450 258-2305 poste 231). L'adresse de l'église est le 81, 2e avenue, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

Suite page 3

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 3 octobre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a résolu :

- ⇒ de prendre acte du dépôt du rapport des indicateurs de gestion ;
- ⇒ de faire un don de 100 \$ à la Fondation canadienne du cancer du sein ;
- ⇒ de faire l'achat d'une nouvelle bouilloire électrique pour l'église ;
- ⇒ de renouveler les mandats de MM Pierre Laperle et Yves Grenier comme membres du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Placide (C.C.U.) jusqu'au 3 octobre 2013 ;
- ⇒ de nommer M. Yves Grenier au poste de président du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Placide (C.C.U.) jusqu'au 3 octobre 2013 ;
- ⇒ de proclamer la semaine du 15 au 22 octobre 2011 "Semaine des bibliothèques publiques".

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 7 novembre 2011, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.

URBANISME

Abris d'auto temporaires

Nous vous rappelons que les abris d'auto temporaires (tempo) sont autorisés du 15 octobre au 15 avril sur tout le territoire de la Municipalité.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

NE VOUS LAISSEZ PAS CONDUIRE PAR VOTRE CELLULAIRE !

Au volant, de nombreuses sources de distraction peuvent interférer avec la conduite automobile. À titre de conducteur, il est de votre responsabilité d'adopter un comportement sécuritaire. La conduite automobile requiert votre attention et toute votre concentration, puisque vous devez constamment être à l'affût des nombreux imprévus qui peuvent survenir sur la route.

Se servir d'un téléphone au volant constitue une importante source de distraction. Les conducteurs prudents évitent d'utiliser leur téléphone en conduisant car ils sont conscients de ce danger. Ils savent que téléphoner et conduire en même temps augmente leur risque d'accident.



LOISIRS ET CULTURE

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Prochaine animation du Club du Rat biboche :



Le samedi, 12 novembre 2011 à 10 h

Réservations au 450 258-1780



À l'Halloween, passez à la bibliothèque municipale !

Lors de la soirée d'Halloween, le lundi 31 octobre prochain, n'oubliez pas de vous arrêter à la bibliothèque municipale où des bénévoles attendront les enfants pour leur remettre quelques friandises.

De tout sur tout...



Semaine des bibliothèques publiques
Du 15 au 22 octobre 2011

Octobre, c'est le mois de l'abonnement ! Cette année, nous lançons une invitation toute particulière aux hommes ! Messieurs, relèvez-vous le défi ?

La bibliothèque publique est une source renouvelable et inépuisable de documents et d'outils sur tous les sujets, qu'il s'agisse de littérature, de voyages, de rénovation, de paternité, de musique ou encore du numérique et des nouvelles technologies. C'est aussi une multitude de ressources en ligne accessibles à partir de votre domicile. Si vous ne trouvez pas ce dont vous avez besoin à votre bibliothèque, qu'à cela ne tienne, demandez un prêt entre bibliothèques (PEB).



BABILLARD DES ORGANISMES



La société Arts et Culture remercie la Municipalité de Saint-Placide pour la belle collaboration qui a permis la présentation de la 14^e saison des Beaux Dimanches. Merci tout particulièrement au conseil municipal, aux employés municipaux, aux bénévoles ainsi qu'à tous les placidiennes et placidiens.

Visitez notre nouveau site web : www.artsetculturestplacide.com



Suite de la page 1

Cinq (5) édifices finalistes seront identifiés par le jury Historia.

Avec cette bourse, la Municipalité pourrait faire plus de travaux pour améliorer notre patrimoine.

Vous n'avez pas internet à la maison ?

Nous vous invitons à vous rendre à la bibliothèque municipale de Saint-Placide ou à la municipalité de Saint-Placide pour remplir le formulaire d'inscription et il nous fera plaisir de soumettre votre candidature pour vous par internet.

PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE !

**PLUS IL Y A DE PARTICIPANTS,
PLUS NOUS AVONS LA CHANCE DE GAGNER
LA BOURSE DE 30 000 \$ QUI SERVIRA À LA
RESTAURATION DE NOTRE ÉGLISE !**

Informations : 450 258-2305 poste 231

SONDAGE CAMP DE JOUR

La gagnante du sondage du camp de jour 2011 est madame Josée Desroches. Elle s'est méritée un rabais de 20 \$ applicable aux activités de loisir de la Municipalité de Saint-Placide. Nous désirons la féliciter et également remercier tous les participants au sondage. De plus, nous vous rappelons que tous les commentaires et suggestions sont bienvenus en tout temps. Pour ce faire, communiquez avec madame Johanne Béliveau, coordonnatrice des loisirs et des communications au 450 258-2305 poste 231, ou par courriel à jbéliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca



SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS !

Un rappel du Service de sécurité incendie :

Le service de sécurité incendie de Saint-Placide souhaite mentionner à ses résidents que lors des changements d'heure, il faut en profiter pour changer les piles des avertisseurs de fumée et vérifier leur bon fonctionnement.

Comment vérifier l'avertisseur de fumée ?

- Effectuez une vérification mensuelle de l'avertisseur de fumée en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. S'il est relié à une centrale, communiquez avec la compagnie avant d'effectuer la vérification.

Quelques indications à suivre :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ce signal indique que la pile est faible et qu'elle doit être remplacée. N'installez jamais une pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne nuit à la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm du mur ou du plafond (4 à 12 po).
- Si l'avertisseur de fumée est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas un signal sonore après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée de vie mentionnée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretien de celui-ci (changement de pile).

Nouveautés ! Avertisseur de fumée muni d'une pile au lithium.

- Cet avertisseur est tout aussi efficace que celui fonctionnant avec une pile alcaline. L'avantage est que la pile au lithium a une durée de vie plus longue qui peut aller, dans certains cas, jusqu'à 10 ans.
- Avertisseur de fumée muni d'un bouton silence. L'avantage de cet avertisseur est que s'il est en fonction pour une raison non fondée, vous pouvez arrêter la sonnerie pour une durée d'environ 10 minutes en appuyant sur le bouton silence.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le service de sécurité incendie de Saint-Placide, au 450 258-2305.



SALON DULIVRE DEMONTRÉAL

Service de transport gratuit

Faites-nous part de votre coup de coeur et nous l'ajouterons à notre liste d'achat

La bibliothèque municipale est heureuse de vous inviter à découvrir la 33^e édition du Salon du livre de Montréal, samedi, le 19 novembre 2011. En effet, tous les citoyennes et citoyens qui le désirent pourront prendre part à cette sortie de groupe. Vous devrez assumer le coût de l'entrée au salon (admission 8 \$, enfant 12 ans et moins gratuit, aînés 6 \$) mais il n'y aura pas de frais pour le transport.

Veillez prendre note qu'à cette occasion un privilège tout à fait unique sera offert à chaque participant. Le temps d'une journée, chacun pourra revêtir son costume d'*acheteur* et nous faire part de son *coup de coeur*. Celui-ci sera alors ajouté à la liste d'achat de la bibliothèque et tous les abonnés de la bibliothèque pourront en profiter.

9 h 00	Départ de Saint-Placide vers Montréal <i>Stationnement du bureau municipal, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide</i>	*** Les retardataires ne seront pas attendus.
15 h 30	Retour de Montréal vers Saint-Placide	*** Les participants qui ne seront pas de retour à l'autobus pour l'heure de départ devront revenir par leurs propres moyens.

Pour réserver votre place, téléphonez à la bibliothèque au 450-258-1780. Apportez votre lunch.

Les jeunes de 14 ans et moins devront être accompagnés d'un parent ou détenir une permission écrite de leurs parents autorisant un autre adulte à les accompagner. Aucune supervision sur place.

AUTORISATION D'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT DE 14 ANS ET MOINS AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL LE 19 NOVEMBRE 2011

Nom : _____ Prénom : _____

Âge : _____ Date de naissance : _____

J'autorise _____ à accompagner mon enfant au salon du livre et l'en déclare responsable jusqu'au retour.

Je, _____, serai le parent accompagnateur.
Lettres moulées s.v.p.

Signature accompagnateur : _____

Je comprends qu'il n'y a aucune surveillance sur place et je suis au courant que toutes les personnes absentes de l'autobus au moment du départ de Montréal devront revenir par leurs propres moyens.



Signature du parent : _____ Date : _____

Nom en lettres moulées : _____ Téléphone : _____

Déposer à la bibliothèque ou au bureau municipal
situé au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide, avant le 30 octobre 2011.